

DEC200099DR02

Décision portant délégation de signature à M. Frédéric BRAHAMI, directeur de plein exercice de l'UMR8036 intitulée Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron - CESPRA, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1er août 2016 ;

Vu la décision DEC181599DAJ du 7 novembre 2018 portant modification de la dénomination de la DR2 en délégation Paris-Centre ;

Vu la décision DEC181898DGDS du 12/21/2018 portant renouvellement de l'unité UMR8036 intitulée Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron - CESPRA, dont le directeur est M. Vincent DUCLERT ;

Vu la décision DEC191584INSHS portant cessation de fonction temporaire de M. Vincent DUCLERT et nomination de M. Frédéric BRAHAMI aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR8036 ;

Vu la décision DEC192696INSHS du 27 novembre 2019 portant nomination de M. Frédéric BRAHAMI aux fonctions de directeur de l'UMR8036 du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à compter de la date d'effet de la décision DEC192696INSHS supra à M. Frédéric BRAHAMI, directeur de l'unité UMR8036, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, les actes suivants :



1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric BRAHAMI, délégation de signature est donnée à M. Stéphane AUDOIN-ROUZEAU(DET), directeur-adjoint, et à Mme Sophie VIGNERON (AAP), responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} r.

Article 3

La présente délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

¹ soit jusqu'à 139 000 €HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.

